

mis à jour le 8 décembre 2017

PREFECTURE DU MORBIHAN

Demande d'AUTORISATION D'ENSEIGNER.
NOM : NOM de jeune fille :
Prénom :
Date et lieu de naissance : né le/(20 ans minimums exigés) à
Nationalité :
Adresse:
Employeur : AUTO ECOLE
Téléphone:
Pièces à joindre à votre demande.
1- Un justificatif d'identité et d'état civil (Copie de votre carte nationale d'identité).
2- Pour les étrangers, la justification que vous êtes en règle à l'égard de la législation et de la réglementation concernant les étrangers en France.
3- une photographie d'identité
4- Une déclaration de domicile.
5- La photocopie recto / verso de votre permis de conduire.
6- La photocopie de votre diplôme du BEPECASER ou équivalent.
8- Un certificat médical en cours de validité attestant que vous remplissez les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R 212-2, V du code de la route.
9 -Une enveloppe timbrée au tarif en vigueur, libellée à vos noms et adresse.
A le Signature :

24, place de la République – 56019 VANNES cedex Renseignements : 02.97.54.86.94 Mme Lydia LE GAL –